



Passage en 6eme opposition de la maitresse

Par **cherfi**, le **02/06/2008** à **09:34**

je refuse le redoublement en cm2 de ma fille qu'elle droit ai-je autant que parant légale ma fille pshicologiquement donnera pas un bon travail en redoublant a t elle droit a ses opinions merci d avance monsieur cherfi

Par **novice43**, le **02/06/2008** à **12:57**

bonjour,

Vu sur internet :

Peut-on refuser ou contester un redoublement ?

En fin de CE1, CM2, 6ème, 4ème, 3ème, 2nde, le redoublement demandé par les professeurs s'impose aux parents et à l'enfant. Les parents peuvent néanmoins contester cette décision. Il faut alors écrire :

dans les 15 jours à l'inspecteur d'académie si l'enfant est à l'école élémentaire,

dans les 3 jours au chef d'établissement s'il est au collège ou au lycée.

Dans les autres classes, le redoublement peut être proposé mais les parents ont le droit de le refuser, par simple courrier, et l'enfant peut alors passer dans la classe supérieure.

cordialement

Par **frog**, le **02/06/2008** à **13:09**

[citation]je refuse le redoublement en cm2 de ma fille qu'elle droit ai-je autant que parant légale ma fille pshicologiquement donnera pas un bon travail en redoublant a t elle droit a ses opinions merci d avance monsieur cherfi
[/citation]

Sans vouloir vous offenser : Ne pensez vous pas qu'un pédagogue qualifié et disposant d'un niveau d'études conséquent et de compétences certaines puisse avoir une vision globale du niveau scolaire de votre enfant meilleure que ne peut être le votre ?

Si un professeur veut faire redoubler un enfant, ce n'est rarement pas pour rien.

Par **tina**, le **02/06/2008** à **21:38**

bonjour, je suis dans le meme cas que vous, mais pour mon fils. Je ne peux pas vous donner de réponse car moi meme je ne sais pas que faire. Son instituteur me dit que le redoublement ne sera pas bénéfique mais ne veut pas son passage en 6 eme. Je vais prendre un rendez vous avec la direction de l'école et faire appel de la décision ensuite on verra. Je vous souhaite bonne chance car ce n'est pas une décision facile à prendre.